

## QUEL MONDE ASSOCIATIF DEMAIN ?

*Des limites actuelles de l'action associative  
aux moyens de les dépasser*

**Journée d'étude acteurs-chercheurs**

**Samedi 21 Novembre 2020**

**Co-organisateur** : Collectif des associations citoyennes (CAC) – Mouvement pour  
l'économie solidaire (MES) – Union fédérale d'intervention des structures culturelles  
(Ufisc) – Transiscope – Institut Polanyi France – Le Mouvement associatif



Avec le soutien de



## **Introduction et présentation de la journée**

---

**Marie-Catherine Henry** souhaite la bienvenue au nom du **Collèges d'études mondiales - FMSH** et plus particulièrement du **programme de recherche Démocratie et économie plurielles** dont la vocation est entre autres de favoriser des temps d'échanges, de réflexion et de travail entre acteurs et chercheurs.

Elle rappelle la première programmation de cette journée en mars 2020. Plutôt que de la reporter une nouvelle fois le choix a été fait de la maintenir en visio-conférence mais aussi de changer légèrement la thématique afin d'opérer un focus plus resserré sur le monde associatif pour deux raisons :

Ce que nous traversons depuis le début de l'année met encore davantage l'accent sur l'importance des associations en tant qu'espaces de solidarité et sur la capacité d'auto-organisation des citoyens.

Parallèlement, ce que nous traversons depuis le début de l'année met aussi une nouvelle fois l'accent sur cette invisibilisation, ce manque de prise en compte auxquels est confrontés le monde associatif. En témoignent l'oubli des associations dans le plan de relance et leur quasi-absence du discours politique ambiant.

L'objectif de la journée c'est dans un premier temps d'aborder les difficultés, les limitations, obstacles et les dangers, pas tous, la matinée n'y suffirait pas, auxquels les associations sont confrontées et dans une seconde partie de s'attarder sur ce qui fait la vitalité des associations. Leur capacité à inventer et à construire, à mettre en œuvre des dispositifs en un mot à être vivantes.

L'idée est de ne pas s'enfermer dans un discours de victimisation, tout en restant très lucide et vigilant sur les contraintes, mais de faire valoir la capacité offensive des associations.

Donc ce matin un scénario pessimiste, celui des tentatives d'affaiblissement du monde associatif et cet après-midi un scénario optimiste, celui du renforcement des initiatives.

Avec en ligne de mire de cette journée de pouvoir élaborer des perspectives pour le futur et d'engager d'autres temps de réflexion ensemble.

### **Bruno Lasnier (Mouvement pour l'économie solidaire - MES)**

Quel avenir pour les associations ? Qui aurait pensé en 1901 qu'un siècle plus tard les citoyens se seraient saisis à ce point de cette convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ?

Dans un monde dirigé par le profit, 1 500 000 associations œuvrent aujourd'hui en France dans un autre but que s'enrichir, au service de l'intérêt collectif ou d'une mission d'utilité sociale ; cela dans tous les domaines de l'activité humaine et dans une économie hybridant solidarité, redistribution et marché. Alors pourquoi ces citoyens qui exercent leur liberté de s'associer pour répondre ensemble à un besoin peinent-ils à être reconnus comme constituant un corps important de notre société ? Pourquoi semble-t-il impossible d'imaginer une journée de grève générale des associations pour défendre la subvention ou la prise en compte du bénévolat comme ressource comptable ?

Si l'avenir du monde associatif passe par sa capacité à résister à la marchandisation de la société, il passe tout autant par une nécessité de faire émerger une conscience collective du modèle alternatif qu'il propose. Résister, se renforcer et innover dans notre façon de faire société, voilà quelques pistes pour nourrir les réflexions de notre journée.

## **Jean-Baptiste Jobard (Collectif des associations citoyennes - CAC)**

Je ne vais pas détailler le contenu des table-rondes puisque vous avez le programme. Simplement, peut-être plus qu'un mot d'introduction, un mot de transition pour présenter la première table-ronde et expliquer pourquoi c'est ce sujet qui va introduire la journée. Comme vous le savez sans doute, le CAC a 10 ans en 2020, beaucoup connaît le travail réalisé durant cette décennie. Je signale d'ailleurs que nous avons documenté cette action avec un livre. Beaucoup d'enseignements peuvent être tirés de ces 10 ans et notamment l'évolution des préoccupations centrales. L'une d'elles était cette tendance lourde à la marchandisation des associations ; sur la décennie cette évolution a été complétée avec d'autres points d'analyse primordiaux. Nous avons vu émerger la question de la restriction des libertés d'action des associations du fait de cette marchandisation mais aussi des restrictions d'ordre juridique, du droit et ça nous a conduit à interpeler le gouvernement, notamment Gabriel Attal chargé de la vie associative, à l'époque. Suite au manque de répondant nous avons décidé de monter *l'Observatoire des libertés associatives* voyant que nous avions du mal à faire que nos interlocuteurs institutionnels se sentent concernés par la question qui nous semblait évidente. Nous nous sommes attelés pendant 18 mois à documenter ce que l'on peut appeler la « restriction des libertés associatives » et cela grâce à un travail acteurs/chercheurs. Un comité scientifique s'est mis en place sur l'impulsion de Julien Talpin et nous avons pu produire ce rapport qui a été présenté à la fois à la presse et à des parlementaires le 6 octobre dernier.

## **Le scénario de l'affaiblissement**

### **9h30 - 10h25**

#### **L'état des libertés associatives en France**

Présentation du premier rapport de l'observatoire des libertés associatives. Fruit de deux ans de travail et de l'étude de cent cas d'atteintes aux libertés démocratiques des associations, ce rapport documente la façon dont le cadre actuel de l'exercice de la citoyenne collective est mis à mal par une pluralité d'entraves matérielles, discursives, judiciaires ou policières.

*Intervenants : Camille Champeaux (Collectif d'organisations de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne - CRID), Julien Talpin (Cnrs)*

### **10h30 - 11h25**

#### **L'actualité de « l'offensive philanthropique »**

Axe fort du développement du plan "vie associative" du gouvernement, l'ambition d'inventer une "philanthropie" à la française a connu des développements récents avec la remise du rapport El-Hairy et la mission du Rameau "accélérer les alliances stratégiques entre associations et entreprises". État des lieux et discussions.

*Intervenants : Gilles Rouby (Collectif des associations citoyennes - CAC), Frédérique Kaba (Fondation Abbé Pierre)*

### **11h30 - 11h45**

#### **D'un scénario à l'autre, quelles pistes de travail ?**

Comment mobiliser la prospective pour engager la réflexion collective ? Les table-rondes précédentes sont centrées sur les menaces de scénarios du pire, mais il est possible de

prendre appui sur le potentiel de propositions du monde associatif pour dessiner un scénario plus favorable.

*Intervenant : **Christine Chognot***

## **Le scénario du renforcement et de la diffusion des alternatives**

**14h – 14h55**

### **Quels besoins pour un développement associatif**

Si de très nombreuses alternatives existent, leur développement reste trop limité par la structuration actuelle du financement du monde associatif. Pourtant d'autres modalités de soutien s'inventent et peuvent créer un système plus prometteur permettant d'espérer l'essor d'un nouvel associatisme. Premier tour d'horizon et dialogue autour des solutions envisageables à l'heure actuelle.

*Intervenants : présentation du Transiscope par **Floriane Hamon** du Mouvement Colibris et **Solène Boiziau** du Mouvement Utopia - **Frédérique Pfrunder** (déléguée générale du Mouvement Associatif) : du fond de stabilisation à court terme à des solutions plus structurantes, quelles pistes pour le financement du monde associatif demain, **Jean-Michel Lucas** (spécialiste des droits culturels) : un dispositif d'avenir : le prêt massif à long terme pour le monde associatif  
Animation : **Bastien Zapata** (La Solidaire)*

**15h00 – 15h30**

### **Introduction Romain Guéry ([Groupe Vyy](#))**

#### **Quelles synergies au sein de l'ESS**

*Intervenants : **Jérôme Saddier** ([ESS France](#)) et **Patricia Coler** ([Mouvement pour l'économie solidaire – MES](#))*

*Animation : **Jean-Philippe Milésy** (Institut Polanyi)*

**15h35 – 16h30**

### **Introduction Jean-Philippe Milésy (Institut Karl Polanyi France)**

#### **Quelles dynamiques locales pour une meilleure prise en compte des associations**

De plus en plus les autorités locales se posent la question de la co-construction et du rapport aux associations. Tant au niveau urbain que rural, il existe des projets qui méritent d'être discuté.

*Intervenants : dialogue avec des municipalités française **Annaelle Schaller**, Tours, **Patricia Andriot**, Le Val d'Esnois, vice-présidente du [RTES](#), **Julian Perdrigeat**, Loos-en-Gohelle, **Stéphane Pfeiffer**, Bordeaux)  
Animation : **Bruno Lasnier** (MES)*

**16h35 – 17h**

### **Introduction Bruno Lasnier (MES)**

#### **Les perspectives pour la suite du travail**

*Intervenants : **Philippe Jahshan** ([Le Mouvement associatif](#)), **Jean-Baptiste Jobard** (CAC), **Jean-Louis Laville** (Cnam- FMSH)*